



Secours aux personnes

Manuel Valls souligne la place première des sapeurs-pompiers et annonce la reprise du dialogue avec la Santé sur la base du Référentiel Sdis-Samu

Du 15 au 17 mai dernier se sont tenues à Bourg-en-Bresse les 5^{es} journées scientifiques européennes du 3 SM. Dans la droite ligne de priorité accordée à la jeunesse par le président de la République, ces trois journées de communications et d'ateliers se sont centrées sur la pédiatrie sous la présidence du Professeur Etienne Javouhey¹. Ce rendez-vous de haute tenue scientifique, opérationnelle et humaine a été l'occasion pour le colonel Éric Faure – président de la FNSPF –, accueillant le ministre de l'Intérieur, d'exprimer les attentes des sapeurs-pompiers sur le secours aux personnes et la consolidation du SSSM.

La présence de Manuel Valls a été un acte politique fort adressé aux 250 000 sapeurs-pompiers (SP) de France, dont les 12 000 hommes et femmes, professionnels et volontaires, composant le 3 SM. 80 % de leurs missions concernent le secours aux personnes (SAP). Avec 7 300 points de départs des secours – un maillage territorial sans équivalent –, les SP sont les premiers acteurs du secours hors de l'hôpital. Le 29 septembre 2012, lors de son intervention devant notre Congrès national, le ministre de l'Intérieur avait présenté une feuille de route pour intensifier et améliorer la complémentarité des acteurs du secours. Il s'agissait notamment de généraliser

la mise en œuvre du Référentiel de 2009 sur l'organisation commune du SAP et de l'aide médicale urgente, négocié entre les ministères de l'Intérieur et de la Santé, les représentants des SP et des Samu et approuvé par les élus. Cette volonté répondait concrètement à l'engagement du président de la République d'une garantie d'accès aux soins d'urgence en moins de 30 minutes.

Malgré la transmission à tous les acteurs concernés des 18 propositions de la FNSPF, la situation s'est dégradée : initialement prévue pour 2012, l'évaluation du Référentiel n'a pas été engagée ; son comité de suivi ne s'est pas réuni depuis 15 mois ; son application s'est enlisée. L'adhésion au cadre réglementaire s'effrite. L'intervention des infirmiers de SP est souvent niée et parfois combattue. Les actions unilatérales, les corporatismes ont repris cours et les tentatives de siphonage des ressources médicales volontaires des Sdis se sont multipliées. Par conséquent, il s'agit de renouer le dialogue pour remettre la victime au cœur du débat.

Dans ce contexte, la venue du ministre à Bourg-en-Bresse était particulièrement attendue pour faire bouger les lignes.

¹ Chef du service de réanimation pédiatrique spécialisée Hôpital Femme-Mère-Enfant aux Hospices civils de Lyon.

Ministre de l'Intérieur Manuel Valls



Les messages forts

e président de la République a pris l'engagement de garantir pour chaque Français un accès aux soins d'urgence en moins de 30 minutes, sur l'ensemble du territoire. Les Sdis [...] ont un rôle déterminant à jouer pour atteindre cet objectif [...]. La procédure du « départ réflexe » résume l'esprit de votre mission, celle de porter secours aux populations, celle de porter assistance à une personne en danger.

Cela ne peut réussir qu'en lien étroit avec les Samu. Plutôt qu'une concurrence contreproductive visant à cantonner les uns ou les autres dans des fonctions partielles, le Gouvernement – et je sais que Marisol Touraine partage pleinement cette ambition – souhaite le dialogue, la concertation pour bâtir un service public du secours d'urgence performant qui s'appuie sur des acteurs agissant en parfaite intelligence et dans la complémentarité.

J'ai demandé que se réunisse, à nouveau, et le plus rapidement possible, le Comité national de suivi du référentiel Samu / Sdis. Ce référentiel doit demeurer la base à partir de laquelle les travaux doivent s'engager avec le ministère de la Santé.

Il n'y a pas de place pour le corporatisme. Il n'y a pas de place pour la concurrence. Il n'y a qu'un

seul impératif : l'intérêt général. Les préfets, les Agences régionales de santé doivent se retrouver autour d'un même objectif : offrir un service de qualité sur l'ensemble du territoire, en tirant partie des atouts de chacun. Je souhaite que le DGSCGC anime, en lien étroit avec les préfets, cette politique. Il faut aller dans les départements où des conflits persistent, il faut forcer les différents acteurs à se parler, il faut en finir avec les querelles !

Vous disposez d'une filière médicale d'excellence. Elle doit donc conserver son attractivité. Des chantiers statutaires sont en cours ; je souhaite qu'ils accélèrent et je fais confiance au nouveau DGSCGC pour évoquer, avec vous, les questions clés du recrutement, du déroulement de carrière, en s'inspirant des travaux déjà présentés au conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

Le secours aux personnes repose enfin sur l'engagement des volontaires. Des volontaires sans qui, on ne le répète jamais assez, notre politique nationale de sécurité civile ne serait pas ce qu'elle est. Le décret relatif aux sapeurs-pompiers volontaires - la publication doit intervenir très prochainement contient plusieurs mesures visant à pérenniser et à développer votre activité. Parce que la démographie médicale et les nouvelles conditions d'exercice des médecins le nécessitaient, nous avons adopté une série de mesures. Ces mesures - notamment celles relatives aux protocoles impliquant davantage les infirmiers sapeurspompiers - ont recueilli l'accord de la ministre de la Santé [...].

Aussi suis-je venu pour vous inviter, pour nous inviter, à relever un défi, celui du volontariat. Celui-ci doit rester un engagement attractif. Les sapeurs-pompiers volontaires ne sont pas des supplétifs ni des subordonnés. Ils doivent avoir des responsabilités. »

Le président satisfait !__



Colonel Éric Faure, président de la FNSPF

« Nous sommes particulièrement satisfaits. Par la marque de soutien que constitue, pour les sapeurspompiers et leur SSSM, la venue du ministre de l'Intérieur à ces journées Secours Santé. Et, surtout, par l'importance des annonces effectuées à cette occasion. En premier lieu, l'affirmation du rôle déterminant des Sdis dans la mise en œuvre de l'engagement du président de la République de garantir pour chaque Français un accès aux soins d'urgence en moins de 30 minutes, dans l'ensemble du territoire. Mais aussi, la force du message délivré sur le secours aux personnes, à travers le rappel sans ambiguïté de la pertinence du Référentiel Samu-Sdis et de la procédure de départ réflexe des sapeurs-pompiers, essentielle dans l'amélioration observée de la prise en charge des victimes. Nous nous réjouissons de l'annonce de la reprise rapide, sur cette base, du dialogue avec le ministère de la Santé et nos partenaires urgentistes dans le cadre du Comité national de suivi. Ainsi que de la mobilisation, dans les territoires, des préfets et des ARS, en lien avec les élus, pour poursuivre la mise en œuvre de cette réforme. Comme l'a rappelé Manuel Valls, l'esprit de complémentarité, plutôt que de concurrence ou de surenchère, doit guider l'action des deux services publics, dans le respect de la maîtrise par chacun d'entre eux de la gestion de ses moyens techniques et humains. A cet égard, nous resterons particulièrement vigilants sur la question des hélicoptères sanitaires et de secours d'urgence, qui ne peut continuer à échapper à une coordination entre les ministères de la Santé et de l'Intérieur. Toutefois, nous saluons pleinement la priorité réitérée à la consolidation du volontariat et l'avancée significative que constitue, notamment pour sa composante SSSM, l'entrée en vigueur imminente du décret sur les sapeurs-pompiers volontaires : issue de la commission Ambition volontariat et de la CNSIS, cette réforme élargira et facilitera l'engagement de nos médecins, infirmiers, pharmaciens et vétérinaires. Ainsi que l'annonce de l'accélération du chantier de modernisation des cadres d'emplois du SSSM professionnel, pour lequel nous continuerons à faire valoir auprès du directeur général de la Sécurité civile et de la gestion des crises et des élus nos propositions, avec nos partenaires syndicaux de la Dynamique des acteurs de la sécurité civile. »

Sur Pompiers.fr, retrouvez l'actualité de Secours Santé 2013 avec les discours du colonel Eric Faure et du ministre de l'Intérieur

Secours Santé 2013 sur Pompiers.fr: http://www.pompiers.fr/accueil/les-rendez-vous/ secours-sante-2013



